

Vous allez élire **pour 4 ans** vos représentants à la Commission Administrative Paritaire Départementale (CAPD) ainsi qu'aux nouveaux Comités Sociaux d'Administration (CSA) Académique et Ministériel.
Votre vote va déterminer notre représentativité face à la hiérarchie.

La période électorale est toujours riche de promesses, de journaux sur papier glacé, de posts et vidéos sur les réseaux sociaux qui peuvent faire illusion tant qu'on n'est pas confronté à un problème nécessitant l'action du syndicat. **C'est à ce moment-là qu'on mesure sur quel syndicat on peut compter !**

Notre Engagement, dans la continuité de nos actions passées, c'est **Résister, Revendiquer, Reconquérir** face à l'avalanche de mauvais coups en cours ou annoncés contre notre statut de fonctionnaire, l'École et tous les services publics, nos salaires, les retraites, la Sécurité sociale...

Pour vous défendre et vous informer, pour défendre l'École publique laïque, vous pouvez compter sur l'indépendance des représentants FO vis à vis de la hiérarchie, des élus et groupes de pression locaux, et des gouvernements... quelle que soit leur couleur politique !

Dans quelle situation sommes-nous ?

Baisse du pouvoir d'achat, injustices et faits du prince du PPCR, opacité du mouvement départemental marqué par l'arbitraire, temps partiels refusés, autoritarisme, souffrance au travail, déréglementation de la semaine scolaire au bon vouloir des Maires, dégradation des conditions de travail, expérimentation Macron de « privatisation » dans des écoles marseillaises, maltraitance institutionnelle résultant notamment de l'inclusion dans n'importe quelles conditions pour de sordides raisons économiques...

Nos positions et nos actions au cours du mandat écoulé valent engagement pour le mandat à venir dans toutes les instances où votre vote désignera des candidats FO.



Pourquoi voter pour les listes FO ?

JUGEZ AUX ACTES !

Informers et défendre

Action sociale,
Agressions,
Dénonciations,
Atteintes à la laïcité,
Autoritarisme,
Carte scolaire - RASED,
Congés Formation,
Erreurs administratives,
Évaluation PPCR et
Recours,
Harcèlement moral,
Hygiène et Sécurité,
Mutations,
Postes adaptés,
Promotions,
Réglementation,
Retraite,
Souffrance au travail,
Temps partiels,
Validation des
stagiaires...

Tous les collègues qui nous ont sollicités ont pu compter sur notre syndicat.

**Salaires et pouvoir d'achat :
les 25 % perdus doivent nous être rendus !**

Indépendante des gouvernements quels qu'ils soient, FO a toujours combattu les politiques qui, depuis plus de 20 ans, ont conduit à **l'effondrement de notre pouvoir d'achat** : sur la période 2000-2021, le salaire des fonctionnaires a décroché de **22,68 % par rapport aux prix**, sans compter la perte de cette année 2022. Le salaire d'un enseignant débutant représentait **2,2 fois le SMIC en 1980**. Il ne représente plus **aujourd'hui qu'à peine 1,2 fois le SMIC**.

Les quelques augmentations liées au passage à la Hors-Classe et à la Classe Exceptionnelle du PPCR ont été financées par la **baisse des salaires de tous** et sont elles-mêmes grignotées par l'inflation.

FO dénonce la tentative du ministère de diviser les collègues en annonçant une revalorisation pour les seuls enseignants ayant moins de dix ans d'ancienneté, en liant des augmentations à des tâches nouvelles.

FO revendique donc **l'indexation des salaires sur la hausse des prix**, une **augmentation à hauteur de l'inflation actuelle** (les 3,5 % octroyés alors que l'inflation est de 6,1 % entérinent une nouvelle baisse du pouvoir d'achat) et **le rattrapage des 25 % perdus**.



Hors Classe et Classe Exceptionnelle : **NON à l'arbitraire du PPCR !**

Le protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières, Rémunérations) a été imposé à toute la Fonction publique en 2017 par le gouvernement Hollande, grâce aux signatures de la FSU, de l'UNSA et de la CFDT.

Il en a résulté une **évaluation par compétences** de la « valeur professionnelle » des agents publics ; le flou des items permet les appréciations les plus subjectives et l'arbitraire le plus total. De cette nouvelle évaluation a découlé un prétendu « accompagnement » des collègues... et sont apparus la formation dite en **constellations**, les **évaluations d'école**, un « **suivi** » parfois très caporaliste des collègues évalués... bref, des pratiques visant ouvertement à mettre au pas, à conformer les « ressources humaines » aux contre-réformes à l'œuvre contre l'Enseignement public.

La **Classe Exceptionnelle est le miroir aux alouettes** : aucune garantie d'y accéder puisqu'elle ne concernera à terme que 10 % du corps des PE. Par contre, sa mise en place, avec un « barème » où **l'avis du DASEN écrase tous les autres paramètres**, s'est accompagnée de la remise en cause du barème de la **Hors Classe**. Les DASEN peuvent ralentir ou empêcher l'accès à ces grades sans avoir à le justifier. Rappelons qu'en outre le PPCR a établi **de nouveaux critères pour examiner s'il y a lieu d'augmenter les salaires** ... avec les effets que l'on constate depuis 2017 !

FO n'a pas signé le PPCR et revendique le rétablissement du **contrôle en CAPD, par vos représentants élus, des promotions et des changements de grades, le retour à des barèmes égalitaires** pour les promotions et **l'accès de tous à la Hors Classe puis à la Classe Exceptionnelle**.



Conditions de travail

Des POSTES pour répondre aux besoins

Le SNUDI-FO n'a jamais cogéré la pénurie et a soutenu toutes les actions contre les fermetures de classes.

Le SNUDI-FO continuera de revendiquer des postes statutaires **à hauteur des besoins, le respect des seuils d'ouverture de classe** que l'Administration bafoue de plus en plus, **la restauration des RASED, le recrutement d'AESH et d'Assistants Administratifs à la Direction dans chaque école**.

DROIT au TEMPS PARTIEL

Pour le SNUDI-FO, **toutes les demandes d'exercer à temps partiel sont légitimes et doivent être accordées**, dans la quotité et sous la forme (classique ou annualisée) souhaitées, de droit comme sur autorisation. Les élus FO à la CAPD continueront de s'opposer aux refus arbitraires de l'Administration qui utilise les temps partiels comme « variable d'ajustement » du manque de recrutements au concours.

SEMAINE de 4 JOURS

Seul à s'être battu contre le pouvoir donné aux maires par la loi Peillon de définir les horaires de travail des enseignants, le SNUDI-FO poursuivra ses actions **pour le retour partout à la semaine de 4 jours de 6h sur 36 semaines**.

MOUVEMENT : **STOP à l'opacité et aux passe-droits !**

Le SNUDI-FO continuera de combattre pour le rétablissement des **prérogatives de contrôle de la CAPD** sur les mutations.

Le SNUDI-FO continuera de s'opposer

- aux « **vœux géographiques** » **obligatoires** qui sont la négation du droit à postuler librement sur les postes de son choix,
- au **blocage de postes** qui fausse le mouvement,
- à la **multiplication de postes « à profil »** qui permet à l'Administration de contourner l'application du barème.

Le SNUDI-FO revendique le rétablissement de la possibilité pour les **Titulaires de secteur (TRS) de conserver leurs fractions** et le retour au **mini-mouvement** que le SNUDI-FO avait obtenu **pour le choix des fractions**.

Agressions, souffrance au travail, autoritarisme, maltraitance institutionnelle... **Ça doit cesser !**

INCLUSION SCOLAIRE

Le SNUDI-FO continuera de s'opposer à la **scolarisation par défaut dans les classes ordinaires, à l'inclusion systématique dans n'importe quelles conditions** pour de sordides raisons économiques. Le SNUDI-FO revendique **la création des structures spécialisées** indispensables pour certains élèves. Le SNUDI-FO exige **l'abandon des PIAL et le recrutement d'AESH** (avec un statut et un vrai salaire) à hauteur des notifications de la MDPH que l'Administration a l'obligation de respecter.

AGRESSIONS - AUTORITARISME

Le SNUDI-FO continuera d'assister tout collègue victime d'autoritarisme hiérarchique, d'atteinte à sa santé au travail ou d'agressions verbales, physiques, écrites ou sur les réseaux sociaux. Le SNUDI-FO refuse **la politique du « pas de vague »**, voire de la mise a priori au banc des accusés des enseignants.

Le SNUDI-FO combat **le jour de carence** en cas de maladie et le **retrait de salaire** quasi systématique pour les absences imposées par des rendez-vous médicaux notamment.

STOP à l'expérimentation Macron !

Le SNUDI-FO combat l'expérimentation Macron à Marseille qui organise **le recrutement des enseignants, sur profil, par école, et une attribution différenciée de crédits selon les projets**, mettant en concurrence les écoles, et cassant les règles qui demeurent encore pour le mouvement.

Par cette expérimentation que Macron veut généraliser et **la loi Rilhac** qui ferait des directeurs des supérieurs hiérarchiques de fait, le gouvernement veut transformer l'Éducation nationale en une multitude d'établissements **autonomes**, sous la tutelle des élus locaux et des associations de parents, au fonctionnement calqué sur celui de l'enseignement privé, ce qui signerait la fin de notre **Statut national de fonctionnaire d'État** et de l'Éducation nationale.